

Le pavé dans la mare, vous connaissez? Il sert simplement à attirer l'attention sur une idéologie, un fonctionnement, des habitudes, des croyances, des certitudes qui par confort, voire conformisme, nous ne remettons plus en question.



L'intégration est un sujet vraiment « up to date ». En effet, plus personne n'ignore ce qu'elle est.

Si son principe est louable et est reconnu en tant qu'initiative heureuse face à toute forme d'échec et de relégation, qu'advient-il parfois?

Un premier constat évident : Les écoles font leur marché... Elles recherchent les élèves qui pourraient en bénéficier; elles poussent même le vice à promouvoir à tout crin cette intégration, souvent en justifiant le droit des parents, sans tenir compte du contexte pédagogique, des données de l'environnement et des conséquences possibles d'une telle décision chez l'enfant.

Et le CPMS alors ? Certains Centres n'hésitent pas aussi à «recruter». Une aubaine, oui bien sûr !... pour des établissements et des PMS avec une augmentation du nombre d'emplois à la clef.

Sous prétexte d'iniquité, certains parents sollicitent, réclament ou exigent pour leur enfant cette solution qui apparemment satisfait le plus grand nombre mais pas toujours le jeune lui-même. Les enseignants sortent des murs de l'école et se déplacent pour quelques heures (4h voire 3h par semaine - économie oblige) au gré des demandes offrant leur service qui fait ou peut faire illusion auprès de certains parents prêts à tout revendiquer sous le prétexte d'une reconnaissance à la différenciation.

Un autre constat patent: Pour la plupart des « PMS », la réalité est la politique du fait accompli qui est devenue monnaie courante. On leur dit : « Il suffit de signer et tout est en ordre. Vous ne devez rien faire »... sinon, vous taire. Un travail de tâcheron!

Bref, à quoi sert réellement le « PMS » en délivrant une attestation « favorable » sous la pression de certaines directions d'écoles, de pouvoirs organisateurs, d'enseignants eux-mêmes, souvent déboussolés et ce, sans argumentation fondée.

Illustrons par une situation : que penser d'une demande d'intégration pour un enfant de 10 ans présentant des troubles instrumentaux avérés qui est inscrit en immersion et suit plusieurs fois par semaine des cours de rattrapage ainsi qu'une rééducation?

Cette attitude laisse pantois. Un peu de bons sens, s'il vous plaît. Si le législateur a prévu cinq partenaires, c'est qu'un travail d'analyse conjoint à tous les acteurs s'impose dans pareille situation.

Je ne suis ni parano, ni obsessionnelle. Mais j'observe les gens et j'écoute ces demandes, formulées bien souvent sous de fallacieux prétextes et trop peu par la famille mais par l'école elle-même.

Je sais me direz-vous, voilà une réflexion bien désabusée... mais tellement réelle. J'entends les cris d'indignation, les quolibets de tous ordres...

Un peu de réflexion aussi! Les « PMS » ont été créés il y a plus de cinquante ans maintenant, sur la base d'une indépendance face au système scolaire. Il semble donc indispensable d'examiner les enjeux surtout implicites d'ailleurs, à l'abri des vicissitudes expiatoires et des chants des sirènes. Certains jeunes relèvent bien sûr de l'intégration effectivement réussie, mais pas tous cependant!

Le nombre d'intégration a pris un essor considérable certes, ... par nécessité ou par intérêt lucratif ?